



N^o 174

Le 15 août 1990

RESSORTISSANTS CANADIENS EN IRAQ ET DANS LES PAYS DU GOLFE

L'ambassade du Canada au Koweït est en étroit contact avec les Canadiens enregistrés auprès de ses services, qui n'ont pu quitter le pays depuis son invasion. Jusqu'ici, elle a pu se mettre en rapport avec 522 Canadiens. Par ailleurs, selon l'ambassade du Canada à Bagdad, quelque 200 Canadiens se trouvent en Iraq. D'après les estimations, tous les Canadiens actuellement au Koweït et en Iraq seraient saufs. L'ambassade recommande aux Canadiens au Koweït de rester tranquilles. Même si certains Canadiens ont réussi à quitter la région par voie terrestre, c'est une opération excessivement risquée.

Le ministère des Affaires extérieures à Ottawa et l'ambassade du Canada à Bagdad ne cessent de dire aux autorités iraqiennes que l'Iraq doit permettre aux Canadiens de quitter ce pays et le Koweït, et qu'il est, au regard du droit international, tenu de le faire et de veiller à la sécurité des Canadiens dans les deux pays. Le gouvernement canadien a demandé au Comité international de la Croix-Rouge d'intervenir afin d'assurer la protection des civils. La Croix-Rouge est en pourparlers avec l'Iraq.

Le Canada a fait savoir à l'Iraq que notre ambassade au Koweït est là pour protéger les Canadiens. Nous n'avons nulle intention de partir. Nos diplomates resteront au Canada tant qu'ils seront autorisés à le faire pour aider les ressortissants canadiens. Des consultations ont lieu à ce sujet entre pays de même tendance.

Dans l'espoir que les Canadiens seront autorisés à partir, le gouvernement canadien a envoyé un avion à Chypre pour leur évacuation. Des plans d'urgence ont été également mis en place pour une possible évacuation à bord d'autres appareils si les circonstances le justifient.

.../2

Compte tenu de l'instabilité dans la région, il est déconseillé aux personnes qui auraient l'intention de se rendre pour tourisme, affaires, ou autre motif, dans la province à l'Est de l'Arabie saoudite, au Bahreïn, dans les Émirats arabes unis et au Qatar de s'en abstenir ou de reporter leur voyage, sauf nécessité absolue. Il est conseillé aux Canadiens travaillant dans ces pays, qui se trouvent actuellement en congé, de ne pas y retourner à moins que cela ne soit vraiment essentiel.

Par ailleurs, le ministère des Affaires extérieures recommande encore une fois aux personnes à la charge des Canadiens travaillant dans la province à l'Est de l'Arabie saoudite, au Bahreïn, dans les Émirats arabes unis et au Qatar, de même qu'aux employés dont la présence dans la région n'est pas essentielle de prendre leurs dispositions pour partir. Enfin, prudence est recommandée aux personnes qui envisagent de se rendre dans un autre pays au Moyen-Orient.

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent contacter:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874